

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 60 (1924)

Heft: 2

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LX^e ANNÉE

N° 2

26 JANVIER

1924

L'ÉDUCATEUR

DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

SOMMAIRE : PAUL HENCHOUZ : *La leçon, son adaptation aux horaires.* — FÉLIX BÉGUIN : « *Vous n'écoutez pas !* » (*Suite et fin.*) — LES FAITS ET LES IDÉES : *Les examens des recrues au Conseil national.* — *Un crime !* — *La défense de l'école laïque.* — *A propos d'enseignement sexuel.* — *A Genève : Suppression de la 7^e classe de l'Ecole secondaire des jeunes filles.* — PARTIE PRATIQUE : *A PRENDRE OU A LAISSER : Le contrôle de l'étude des leçons.* — *Définitions.* — *Pour bien écrire.* — LES LIVRES. — *Une conférence à ne pas manquer.*

LA LEÇON

Son adaptation aux horaires.

La pédagogie d'Herbart a placé à la base de son enseignement éducatif les fameuses étapes de la leçon, sans lesquelles cet enseignement ne saurait être ni complet, ni... éducatif. Un même sujet doit fournir la matière et l'occasion de toute une succession d'activités manuelles, sensorielles, intellectuelles et morales, indispensables au développement harmonieux de l'être tout entier. L'*Annuaire de l'instruction publique en Suisse de l'année 1917* a donné, sous la signature d'un des plus intelligents disciples d'Herbart, le regretté F. Guex, l'exposé complet des règles à suivre dans une leçon digne de ce nom. *L'Éducateur* a traité ce sujet à maintes reprises, aussi ne répéterai-je pas ce que tous les instituteurs savent, sinon pratiquent. Chacun est d'accord pour admettre que « les notions nouvelles doivent passer par une succession de stades sans lesquels elles demeurerait un savoir mort et inefficace que guetterait l'oubli¹ ». A défaut des lois dictées par la psychologie, l'expérience démontre surabondamment la nécessité de cette association d'activités au bénéfice d'un même sujet si l'on veut que l'enseignement fournisse non seulement des impressions, mais surtout des acquisitions : une possession. Nous pensons tous que pour aller *du concret à l'abstrait, du particulier au général, du savoir au pouvoir*, la leçon doit faire appel à l'intérêt par l'observation, à l'aperception par l'attention, à l'analyse par le jugement, à la synthèse par le raisonnement, à la généralisation par la mémoire, à l'invention par le sentiment et à l'action par la volonté. — Qu'on me pardonne ce raccourci brutal qui m'évite des pages de développement.

¹ E. BRIOD : *Ecole d'hier et école de demain. Annuaire de 1918*, p. 33.

Nous admettons, parce qu'on nous l'a répété et démontré à maintes reprises, que le principe des étapes de la leçon est applicable à toutes les branches, sans exception. Mais l'appliquons-nous ?... Pouvons-nous l'appliquer intégralement ?... N'en est-il pas de ce principe des étapes comme de celui de la concentration ?... Ce sont des règles d'or, c'est-à-dire des ornements du musée pédagogique plutôt que des outils d'un usage journalier, d'un maniement aisé, des outils devenus indispensables.

Pourquoi ?... Par ignorance de s'en servir ?... Par mauvais vouloir ?... Par paresse ?... Que non pas ! N'est-ce pas plutôt par manque d'adaptation entre l'horaire rigide et les phases vivantes de la leçon qui ne souffrent pas d'être comprimées, tronquées, escamotées, faute de temps ou d'une bonne organisation ? Représentons-nous ce que devrait être, d'après le plan de la leçon « éducative » résumé ci-dessus, cette série d'activités qui va « des sensations à l'action, en passant par le jugement, le sentiment et la volonté¹ » ce que devrait être, dis-je, le programme d'une semaine d'école, développé sur cette base avec une demi-douzaine de disciplines différentes !... Ou bien l'on s'efforce de franchir tous les stades dans le cours d'une ou de deux leçons, et alors on ne fait que brûler les étapes ; ou bien on s'attache particulièrement à l'une ou à l'autre des activités, sans s'y attarder d'ailleurs, et on en néglige d'autres qui ne sont pas moins importantes. On est bien parti, peut-être, mais on n'est pas arrivé. Il faut du temps pour effectuer le tour complet d'un sujet et de ses applications à l'allure calme et sans précipitation qui est de rigueur avec des bambins. Leur faire chauffer les bottes de sept lieues de notre compréhension d'adulte ne servirait, passez-moi ce terme familier, qu'à les faire « tomber sur leur nez ! » On s'en aperçoit bien vite lorsqu'on leur pose, à brûle-pourpoint, quelques questions sur l'étape parcourue à pareille allure. Quelle hésitation, quelle imprécision, quels quiproquos, et aussi quel mutisme souvent ! On a franchi le champ à grandes enjambées, on ne l'a pas parcouru, et, surtout, on ne l'a pas ensemencé. Rien d'étonnant dès lors qu'il demeure stérile dans plusieurs de ses parties. Et ici, j'entends aussi bien les éléments individuels de la classe que les diverses facultés à développer chez un même écolier. Il y a des lacunes dans les deux domaines.

Chaque instituteur a remarqué que lorsqu'on veut faire une leçon complète en accomplissant tous les rites imposés par la méthode herbartienne, l'horaire journalier est trop étroit, même si l'on peut

¹ Idem.

consacrer quelques heures à parcourir les différents stades. Les exemples de leçons-types que nous avons eu le plaisir d'entendre ces dernières années en sont une preuve frappante. Qu'il s'agisse d'une leçon de grammaire tirée de l'observation d'une gravure et de l'analyse d'un texte, ou bien d'une préparation de composition basée sur une leçon de choses, on ne parvient à parcourir en une heure qu'un ou deux stades de la leçon. Celle-ci n'est souvent qu'introduite et il reste encore un long chemin à faire pour arriver au terme de l'entraînement qui doit amener à l'action personnelle volontaire et à l'habitude. Ce chemin, on ne peut pas le parcourir en entier à cause des autres objets que le programme hebdomadaire complet impose à l'activité de la classe. L'exercice se trouve interrompu ; il sera repris la semaine suivante ; mais l'effet du premier entraînement est déjà bien affaibli et il faut quelquefois recommencer par une nouvelle mise en train.

Je crois pouvoir affirmer qu'il est impossible de réaliser les desiderata de la leçon éducative en faisant chaque semaine, comme l'ordonne le programme actuel, une leçon d'histoire biblique, une de sciences naturelles, une de grammaire et une de vocabulaire indépendante des disciplines précédentes, comme le comporte l'emploi de notre manuel de langue. Et je ne parle pas de la lecture expliquée, qui ne réclame pas moins de temps que les autres leçons, si on veut en faire autre chose que du verbiage.

Tandis que si nous fournissons à la leçon éducative complète le cadre large et souple de l'horaire hebdomadaire, nous pourrons alors envisager sérieusement la réalisation de toutes les applications heureuses qui découlent de cette leçon. Et aucun de ces éléments n'est superflu s'il est méthodiquement interprété en fonction de l'ensemble.

Passons-les rapidement en revue : ce sera la justification la plus naturelle de la modification proposée. Rapidement, c'est propos relatif, car le simple énoncé explicatif des stades de la leçon et des conditions essentielles de son développement remplit 80 pages du *Guide didactique* du Dr E. Dévaud, guide qui passe pour être un des plus concis qui soient. L'auteur y traite successivement de la nature de la leçon, comprise comme unité de mesure de l'enseignement ; de la nécessité de l'intuition qui ressort des données fondamentales de la psychologie ; de l'importance de l'élaboration didactique pour répondre aux divers modes d'opérer de l'intelligence dans la formation de l'idée ; de l'obligation des exercices pour faire passer le savoir à l'état de pouvoir ; enfin des « moments secondaires », comme il les appelle : l'introduction aperceptrice et la

récapitulation. Chacune de ces phases de la leçon est ensuite présentée dans ses éléments essentiels, avec la justification psychologique et éducative de ceux-ci.

L'*aperception*, c'est-à-dire l'association qui se forme dans la conscience entre un donné nouveau et le savoir ancien, joue un rôle capital dans l'assimilation des connaissances et dans la formation des idées. Il faut donc rappeler le connu utile, car « c'est par le connu qu'on est capable de comprendre le nouveau ». Ces rappels doivent être ordonnés systématiquement en vue de l'élaboration subséquente : « Que savez-vous de l'écureuil, de son habitat, de sa nourriture, de l'adaptation de son organisme à son genre de vie, de ses ennemis ? — Le flot des réponses est ainsi canalisé.¹ »

Si flot il y a !

Voilà déjà, n'est-il pas vrai, une phase qui réclame autre chose que le sacramental : « Nous avons étudié, dans la dernière leçon, le lièvre ; aujourd'hui nous allons nous occuper d'un autre rongeur : l'écureuil. »

Le Dr Dévaud justifie savamment la nécessité de l'énoncé du sujet et indique quelles sont les qualités d'un bon énoncé et quelle en doit être la forme. Mais pour « écarter du champ de conscience les images et les idées qui ne sont pas en connexion avec le sujet de la leçon ; pour orienter l'esprit de l'élcolier vers un domaine déterminé du savoir et faire affluer (*sic*) les notions connues qui s'y rapportent ; pour provoquer l'attente, grâce à laquelle l'esprit s'ouvre et va comme au-devant du sujet annoncé ; pour que l'élcolier participe activement à la leçon et qu'il sache de quel côté porter son effort, pour l'habituer à n'agir qu'en pleine conscience », comme le dit si bien notre savant pédagogue², suffira-t-il, vraiment, que l'énoncé du sujet se borne à « une seule phrase, courte et précise ? » Comment ! toutes ces conditions, plutôt difficiles à réunir, seraient remplies en cinq secondes par cet énoncé magique, véritable « *Sésame, ouvre-toi !* » de l'attention, de la mémoire, de la volonté consciente ?... Ce serait vraiment très beau et très commode ; mais ce serait aussi s'illusionner étrangement de croire que ce bref énoncé du sujet va plonger nos néophytes dans l'extase et en faire des initiés et de zélés prosélytes ! Capter l'intérêt, s'emparer de l'attention, emporter l'adhésion joyeuse et enlever les volontés comme des troupes à l'assaut, exige d'autres efforts que la désignation pure et simple du but à atteindre. C'est une véritable conquête qui demande

¹ Dr E. DÉVAUD : *Guide de l'enseignement primaire*.

² Je le résume et le condense considérablement.

non seulement de la stratégie, mais encore l'emploi de stratagèmes variés. J'aurai l'occasion d'en reparler. Pour l'instant, je me borne à marquer les exigences de chaque étape pour justifier l'introduction de l'horaire hebdomadaire qui, seul, peut fournir le temps nécessaire au développement complet de la leçon.

PAUL HENCHOZ.

« VOUS N'ÉCOUTEZ PAS ! » (Suite et fin) ¹.

L'intérêt est contagieux. D'élève à élève : Pierre a-t-il la passion des cartes postales, des croquis géographiques ou des insectes, bientôt autour de lui, d'autres se découvrent la même ardeur. De là ces épidémies que les maîtres connaissent bien. Il faut suivre ces courants, on pourra souvent les utiliser. De maître à élève : Avez-vous une branche de prédilection ? C'est celle-là qui recueillera les suffrages des élèves. Vous y allez de tout cœur, eux aussi. On ne saurait donc trop prendre garde à ne pas charger un professeur d'une branche qui n'emporte pas ses sympathies. Un jour, dans une école de France, le directeur pour compléter mon horaire m'avait infligé la morale dans une classe. Je lui dis : « Je ne crois pas à cet enseignement. » Il m'en déchargea, il fit bien. A l'âge de l'école secondaire, les élèves savent fort exactement repérer les cas où nous exerçons, non plus une vocation, mais un métier. En dernière analyse, on trouverait parfois à l'origine du : « Vous n'écoutez pas » l'indifférence du maître pour ce qu'il raconte.

C'est le contraire qui serait étonnant. Pendant tout un lambeau de vie, le maître doit s'attacher aux mêmes matières et, surtout lorsqu'il s'agit d'éléments, le charme est bientôt rompu. La répétition amène la satiété. Qui dit intérêt dit changement, contraste, nouveauté. Les chapitres d'enseignement ne changent pas, hélas ! Mais qu'est-ce qui peut changer ? La manière de les aborder, autrement dit nos procédés d'enseignement où nous pouvons introduire quelque chose de personnel en tirant parti de l'expérience acquise au cours des années. Alors l'intérêt qui s'était enfui par la porte revient par la fenêtre, je veux dire presque à notre insu, et c'est ainsi que lorsqu'une école s'attelle à des procédés nouveaux, tout y est vivifié. L'innovation pourra ne pas présenter de supériorité absolue sur les méthodes du commun des éducateurs ; il arrivera même que plusieurs essaieront de l'appliquer, échoueront et diront : « Voyez ! » Qu'importe. La méthode fructifie aux mains de ses auteurs parce qu'elle est leur œuvre, parce qu'en la mûrissant ils

¹ Voir *Educateur* du 12 janvier 1924.

s'y sont attachés, parce que des étincelles de leur enthousiasme allume, parmi les élèves, d'autres foyers d'activité. On dit que les enfants doivent être intéressés par l'enseignement. Il est non moins essentiel que le maître le soit, et plus la souplesse des règles et des programmes sera grande, laissant la porte ouverte aux initiatives, plus cette condition sera remplie.

On n'en finirait pas d'énumérer les facteurs que le maître doit appeler à son aide dans cette offensive contre la monotonie qui impose aux élèves, tout au long des journées d'école, l'attention du type volontaire, impossible à soutenir longtemps. Je mentionnerai seulement l'utilité, au moment des répétitions, d'un regroupement des faits, amenant des vues nouvelles et faisant ressortir des connexions ignorées d'une première étude. On fera bien de relire de temps en temps, sur ces questions d'intérêt et d'attention, les charmantes et très convaincantes pages de W. James, bien plus fournies de conseils utilisables que nos plus épais traités de pédagogie.

IV. C'est en observant attentivement l'activité des élèves, dans toutes ses formes, qu'on se renseignera sur leur aptitude à fixer leur esprit. C'est par des symptômes trop connus, agitation, bâillements, tics, grimaces, etc., qu'on connaîtra l'arrivée de la lassitude.

Le rôle du maître est alors tout tracé : « Les enfants n'écoutent pas ; pourquoi n'écoutent-ils pas ? » La réponse pourra varier selon les cas. Du moins est-il nécessaire de se poser la question.

Certes, les procédés traditionnels, le ton qui s'élève, les recommandations, les menaces, les sanctions ne sont pas dépourvus d'efficacité, et il faudrait tout ignorer de l'école pour affirmer qu'on va pouvoir s'en passer. Mais ils n'ont et ne peuvent avoir qu'un effet momentané. Prolongés, ils correspondent à un taux peu favorable d'utilisation de nos forces, faisant de nous un équipage voguant par vent contraire. Il faut donc s'efforcer de retrouver au plus vite les brises favorables et, par l'attention qu'on impose, ramener l'attention qui s'impose.

Si j'osais emprunter les termes chers à nos confédérés de la Suisse allemande, je dirais qu'il faut considérer l'inattention non pas subjectivement, mais objectivement. A travers le vice qui trouble notre enseignement et sur lequel nous nous sentons enclins à foncer, il faudrait voir le cas à étudier et ne pas imiter ce médecin de vaudeville qui cognait sur ses malades à chaque hausse de leur température. L'inattention apparaîtra alors souvent comme

une sorte de réflexe par quoi on prémunit son cerveau contre la fatigue ou comme une soupape de sûreté. Que les travaux ennuyeux usurpent, dans la vie de l'école une trop grande place, que les horaires soient encombrés et bientôt la soupape trop souvent soulevée ne saura plus se fermer. Il y a, comme on a dit « malmenage » et l'enfant se trouve entraîné à une habitude funeste correspondant à l'amoindrissement d'un des pouvoirs les plus essentiels à son développement, celui de fixer son attention.

Que si, par sa poigne, le maître venait à bout de ce « réflexe de défense » sa victoire apparente ne serait pas sans danger, car il se priverait ainsi du plus utile moyen de « self control ». La réaction d'une classe à l'enseignement fournit en effet un indice que l'on ne remplace pas. Est-elle favorable ? Vous êtes dans la bonne voie. Ne l'est-elle pas ? Vous savez qu'il faut chercher le remède. Le pire serait que le classe ne pût pas réagir, c'est-à-dire que les moyens de coercition lui imposent, quel que soit l'enseignement, les attitudes de l'attention. Ne voit-on pas que cette conception a empoisonné la vie de l'école jusqu'aux temps modernes ?

Et si l'on arrivait même à obtenir que les enfants prennent de l'intérêt à des exercices vides et ennuyeux, il ne faudrait pas davantage s'en féliciter. L'esprit sevré d'une activité normale se satisfait comme il peut et se dégrade alors au point de s'intéresser à des choses étroites et mesquines.

Cette observation de Dewey ne manque pas de sévérité. Mais réellement, on peut déceler parfois chez les élèves des véritables déformations professionnelles, comme celle de s'attacher à l'étiquette des mots pour ne regarder leur contenu qu'avec un beau dédain. Un jour, dans une classe, un élève ignorait que « aquilin » fût un adjectif. Rires et indignation. Mais personne ne savait ce que « aquilin » signifiait.

En présence de ces misères, le mot d'ordre est d'incriminer les programmes et les examens et 'on s'en va clamant que lorsque les premiers auront passé au creuset, les seconds au feu, l'âge d'or s'installera à l'école. Chimère nullement inoffensive parce qu'appelant l'attente et non l'initiative. C'est au contraire aux éducateurs à entreprendre, chacun pour son compte, leur grande ou leur petite réforme, après quoi les réformes générales deviendront réalisables. Il n'y aura dans l'école d'autres miracles que ceux que nous accomplirons nous-mêmes.

Neuchâtel, octobre 1923.

FÉLIX BÉGUIN.

Ouvrages utilisés : TITCHENER, *Manuel de psychologie*. — ROUSTAN, *Psychologie*. — PIFFAULT, *Psychologie appliquée à l'éducation*. — DEWEY, *L'école et l'enfant, et divers*.

LES FAITS ET LES IDÉES

Les examens des recrues au Conseil national. — Nos collègues bernois ont combattu les examens des recrues avec une fermeté et une décision qui nous sont infiniment sympathiques. Et la menace de la réintroduction prochaine de ces examens néfastes ne les a point fait désarmer. Dans le *Berner Schulblatt* du 5 courant, M. Graf, secrétaire de la Société des instituteurs bernois, explique son intervention au Conseil national et notamment son opposition au député thurgovien Uhlmann, qui s'étonnait de voir le corps enseignant prendre parti contre les examens des recrues. M. Graf déclare, avec bon sens, que si la Confédération veut s'intéresser à l'éducation populaire, elle y arrivera plus vite et beaucoup mieux par une augmentation de la subvention fédérale à l'école primaire que par tous les examens du monde. Le porte-parole de nos collègues bernois conclut donc en cette matière comme notre ami Fritz Hoffmann au Congrès romand de 1914.

Un crime ! — On lisait l'autre jour dans la *Feuille d'Avis de Lausanne*, un article signé J. M., d'où nous extrayons ce qui suit : ... « Il pleuvait, il faisait froid, le jour n'était pas encore levé, les réverbères veillaient toujours. C'était lugubre. Et nous croisons deux bambins, tout petits, petits, qui s'en allaient trotinant, le sac au dos, à l'école. Ils étaient à peine éveillés et, l'air triste, ils semblaient se demander pourquoi on les avait sortis si brusquement et si tôt de leur bon petit lit, bien chaud, bien douillet, où de beaux rêves les avaient berçés durant la nuit.

En effet, pourquoi ?... C'est un crime ! »

Or, à Lausanne, les classes ne commencent en hiver qu'à 8 heures 20 pour les élèves les plus âgés ; les « petits », ceux de sept à neuf ans, ne vont à l'école que pour 9 heures....

L'auteur insiste sur la nécessité du sommeil. Nous sommes pleinement d'accord avec lui. Mais les enfants qui se couchent tôt n'ont aucune peine à se lever le matin ; qu'on les envoie donc au lit de bonne heure !

Plus loin, M. J. M. se demande quel mal il y aurait « à retarder d'un an ou deux, pour ces petits, l'étude de l'alphabet et des chinoiseries de la grammaire ». Or, on sait précisément que les « chinoiseries de la grammaire » n'ont aucune place au programme des deux premières années d'école....

Voilà comment se créent et se perpétuent les légendes.

La défense de l'école laïque. — Notre école suisse est menacée et nous devons la défendre. Mais les assauts que nous avons à soutenir sont loin d'égaler en violence ceux à quoi doivent faire front nos collègues français. Dans le *Manuel général*, M. Ferdinand Buisson fait des vœux pour que les élections de 1924 contribuent à consolider l'école primaire laïque. La Fédération de l'Enseignement vient de publier, dit-il, une première note qu'elle intitule non sans raison : « La grande pitié de l'école laïque ». Pour faire justice de l'inepte légende des

palais scolaires, elle n'a qu'à citer les écoles misérablement installées, d'une insalubrité manifeste, où manquent l'air, ou l'eau, ou la lumière, les conditions d'hygiène les plus rudimentaires.

L'Ecole et la Vie, du 5 janvier, remarque, avec raison, que les attaques les plus préjudiciables à l'école ne sont pas celles — absurdes par leur violence même — qui ont conduit M. Maurice Talmeyr devant le tribunal de Toulouse : « Combien plus dangereuses nous paraissent les campagnes où l'on sape méthodiquement l'école laïque en lui imputant tous les méfaits du siècle : crise de la moralité, crise de la natalité, ignorance, abandon des campagnes, accroissement de la criminalité, etc. C'est tout juste si l'école laïque n'est pas accusée d'être une des causes de la vie chère et de la crise des loyers.... »

Et notre confrère cite un village de Bretagne qui fit placer à l'église une inscription en l'honneur des soldats de la commune tués à la guerre. Tous les noms y figurèrent, sauf deux : ceux de deux instituteurs.... ALB. C.

A PROPOS D'ENSEIGNEMENT SEXUEL

De toutes parts des voix s'élèvent, qui réclament l'introduction dans nos écoles d'un enseignement sexuel obligatoire, qui devrait être donné par les maîtres de classes ou par un professeur spécial, de préférence un médecin. Ceux qui proposent cette innovation en attendent de merveilleux résultats ; elle devrait refouler la marée montante de l'immoralité, rendre la jeunesse plus consciente de ses devoirs. J'ignore quel est le sentiment de la majorité des instituteurs primaires, mais j'espère qu'il y a parmi eux bon nombre d'adversaires de l'enseignement sexuel officiel. Cependant, leur silence m'inquiète, et je verrais avec plaisir l'un d'entre eux organiser une consultation du corps enseignant sur cette grave question. Cette consultation provoquerait un utile échange d'idées, et aurait l'avantage de ne pas laisser le champ libre aux partisans imprudents d'une dangereuse innovation. Nous serions tous solidiairement responsables et coupables, si nous permettions qu'on compromette la santé morale de nos enfants en tentant de semblables expériences. Qu'il me soit permis d'exposer ici pourquoi je combats, de toute la force de ma conviction, l'introduction d'un enseignement sexuel dans les écoles, au moins jusqu'à l'âge de 17 ou 18 ans. Je ne suis point opposée, en principe, à l'éducation sexuelle ; je la crois même bonne et nécessaire, si elle se fait *au moment opportun et dans des conditions favorables*. Mais un enseignement sexuel officiel ne pourra jamais réaliser ces conditions, surtout pas à l'école primaire, avec des enfants de 14 ans au plus (je parle du canton de Genève).

A mon humble avis, toute initiation au grand mystère de la vie, pour avoir une influence bienfaisante et déterminante sur l'âme de l'adolescent, doit être subordonnée à quatre conditions :

1. *Jusqu'à l'âge de 17 ou 18 ans, au moins, elle doit être individuelle*, ce qui exclut d'emblée l'enseignement officiel. Se représente-t-on, vraiment, la manière dont les choses se passeraient, par exemple, dans une classe de garçons de 12 ou 14 ans ? On commencerait, bien entendu, par la reproduction chez les végétaux. Il n'y a rien là de dangereux, et nous avons tous constaté, au cours

des leçons de choses, combien les enfants, dès 7 ou 8 ans, s'intéressent à la vie des plantes, et même particulièrement à leur reproduction, sans qu'ils aient jamais l'idée d'établir aucune comparaison inquiétante. Puis on aborderait le chapitre de la reproduction chez les animaux, et voilà qui mettrait le feu aux poudres. Avant même que le maître ait parlé des relations sexuelles chez l'homme, la plupart des enfants auraient deviné, et leurs suppositions, jointes aux révélations de camarades avertis, fourniraient le thème de leurs conversations. La leçon donnée en classe serait un prétexte d'entrée en matière trop commode pour que « ceux qui savent » n'en profitent pas, c'est-à-dire généralement les pervertis, qui, jusqu'ici, n'osaient parler que prudemment, à ceux dont ils étaient sûrs. Les discussions sexuelles s'étalerait en pleine rue, sous la protection paternelle de l'enseignement officiel. Ce serait à qui apporterait le renseignement le plus scabreux, renseignement au sujet duquel on n'osera pas, naturellement, demander d'explication au maître. Aux récréations et après la classe, les élèves des degrés inférieurs seraient bientôt initiés, ce qui transformerait en une vaine comédie la savante gradation des leçons sur la reproduction. Les pratiques honteuses de la masturbation profiteraient seules de cette attention et de cette importance données aux fonctions sexuelles.

A propos de l'enseignement gradué (je fais allusion ici aux articles parus dans *l'Éducateur*, sur l'enseignement sexuel¹) qui est proposé pour expliquer le phénomène de la reproduction, je proteste contre cette tendance matérialiste qui assimile l'homme aux animaux. Au moins pourrait-on mieux choisir les exemples, et laisser de côté les animaux domestiques, dont les instincts sont dépravés, pour s'occuper uniquement des bêtes sauvages, des petits oiseaux, par exemple, qui sont accouplés, et n'ont de relations que pendant une période limitée de l'année, et seulement en vue de leur couvée. Dans l'article en question, on proposait le coq comme exemple. Je pense pourtant que les relations conjugales doivent différer quelque peu de celles qui existent entre un coq et ses poules ! Et je crois qu'en invitant l'enfant à observer les spectacles de la rue et de la basse-cour, on lui fait un mal énorme, irréparable, parce qu'on attire son attention uniquement sur le côté animal de la question. Etant parti de si bas, comment veut-on qu'il puisse s'élever à un idéal de pureté, de beauté morale ? Il lui faudrait un effort prodigieux, surtout s'il est très jeune. Il faut d'ailleurs ne pas connaître les enfants pour se figurer qu'ils peuvent comprendre ces questions dans toute leur ampleur et leur profondeur ; ils seront obsédés par les questions concrètes, leur heureuse quiétude en sera troublée, et leur développement moral souvent paralysé.

Non ! il faut laisser à la jeunesse la possibilité de rester ignorante le plus longtemps possible, et n'aborder le sujet que dans les écoles supérieures, vers 17 ou 18 ans, quand le corps et le caractère sont formés. Et puis, l'aborder de front, sans préface scientifique qui ravale l'homme au rang des bêtes ; partir du point de vue moral le plus élevé ; surtout ne pas s'appesantir sur des détails physiologiques, mais ouvrir les yeux des jeunes gens et des jeunes filles

¹ L'auteur de ces articles, notre collègue lausannois J. Laurent, répondra prochainement. (Réd.)

sur l'immense portée morale et sociale des questions sexuelles : mariage et famille, traite des femmes, prostitution, maladies vénériennes, etc.

2^e condition : *Tout éclaircissement donné sur ce sujet doit répondre à un désir évident, à une demande précise de l'enfant ou de l'adolescent.* Tant que celui-ci ne témoigne aucun intérêt, aucune curiosité pour cette question, il serait à la fois *absurde et criminel* d'offrir un tel aliment à son imagination. Il faut attendre, et *retarder même de tout son pouvoir* le moment où l'enfant cherchera à savoir. Et comme ce moment peut venir à 10, 12, 14, 16 ans ou plus, suivant les individus, et surtout suivant les milieux, il importe qu'un enseignement donné à l'école, à âge fixe, ne vienne pas le devancer. Il est évident que dans la majorité des cas, ce sont les parents — la mère surtout — qui doivent renseigner leur enfant. S'ils ont su l'élever, s'ils possèdent sa confiance, c'est auprès d'eux qu'il cherchera des lumières lorsque des gravures suggestives, un article de journal que le hasard aura mis sous ses yeux, ou des propos entendus à l'école ou ailleurs auront éveillé sa curiosité. Souvent l'enfant — et surtout l'adolescent — n'osera pas poser de question précise. Il se contentera de sondages prudents et répétés. C'est alors que les parents devront observer attentivement les expressions et la conduite de leur enfant, surveiller plus que jamais ses lectures, ses relations et ses occupations ; ils rendront ces dernières aussi absorbantes que possible, ils parleront souvent avec lui, et chercheront à provoquer ses confidences. Quand la question aura été posée, ne pas prendre des airs mystérieux, mais répondre avec une grande simplicité, en dissimulant absolument le souci qu'on a d'en dire le moins possible ; cela suffira souvent pour calmer même une imagination ardente, tandis qu'une attitude embarrassée, des réponses évasives ou compliquées, ne feraient que l'exciter davantage. Tenir compte de l'âge de l'enfant, de sa précocité, et de la nature des renseignements qu'il a déjà recueillis et qui l'ont amené à questionner ses parents. Ne dire naturellement que la vérité, mais non pas forcément *toute* la vérité ; faire modérément son désir de savoir, s'assurer avec tact et précaution que ce désir est satisfait, afin qu'il n'aile pas l'assouvir ailleurs. Et surtout, oh ! surtout, il faut lui inspirer le respect de ces choses, créer ou fortifier en lui la pudeur, la réserve intime, de telle sorte que jamais il n'ait l'idée de parler de ces questions avec des camarades grossiers. Ainsi, il restera intangible dans les collèges les plus corrompus.

3. *Celui — ou celle — qui a la lourde responsabilité de procéder à cette initiation, doit posséder la confiance de l'adolescent qu'il instruit. Et surtout il doit avoir lui-même en son âme un haut idéal de pureté.* Il faut qu'il ait vécu ce qu'il enseigne : la chasteté, le respect absolu des fonctions sexuelles. Il faut qu'il soit convaincu de la nécessité non seulement hygiénique, mais surtout morale, de rester pur jusqu'au mariage. Lorsqu'il dira : Le mariage a pour but la fondation d'une famille, et les relations sexuelles ne doivent pas avoir d'autre but, il faut qu'il soit sincère, que sa vie soit d'accord avec ses paroles. Car, ne nous y trompons pas, en ce domaine, comme en tout autre — plus qu'en tout autre même, — *l'exemple est l'essentiel.* Et l'adolescent, même s'il ne connaît

pas la vie privée de celui qui l'instruit, saisira sans peine, dans son regard, dans les intonations de sa voix, dans toute son attitude, ce que celui-ci ne lui dit pas, ce qu'il est, lui, dans les profondeurs intimes de son être. L'attitude et la conduite qu'adoptera l'adolescent dépendront en partie de ce qu'il aura pressenti pendant cet entretien. L'éducateur devra renoncer à tout enseignement sexuel, individuel ou collectif, si, dans son for intérieur, il doit s'avouer qu'il ne satisfait pas à cette troisième condition.

Sans doute, on me dira : Mais si la jeunesse n'apprend pas ces choses à l'école, et de bonne heure, il se trouvera assez de mauvais sujets pour les lui raconter, et de quelle façon !! Ne vaut-il pas mieux que ses maîtres l'en instruisent, même si quelques-uns d'entre eux ne sont pas précisément qualifiés pour cette tâche ? Non ! il y a des garçons et des fillettes qui restent longtemps candides, et avec qui leurs amis n'osent même pas aborder ce genre de sujets. Ceci est vrai surtout des jeunes filles, que j'ai connues de plus près. Les « initiées » éprouvent une véritable gêne en présence de leurs compagnes sérieuses, et celles-ci se trouvent par cela même préservées de toute contamination. Et puis, je crois que les propos malpropres de camarades pervertis feront moins de mal à un écolier que l'enseignement froid, brutal, exclusivement scientifique et dépourvu de sève morale, d'un maître ou d'un médecin qui représente à ses yeux la science et l'autorité. Ce professeur serait un tueur d'idéal pour l'adolescent, tandis que celui-ci résistera aux suggestions mauvaises de condisciples dépravés, s'il a reçu une éducation véritable ; il n'aura que pitié et dégoût pour leurs paroles et leurs actes sales.

(A suivre.)

M. B.

A GENÈVE

Suppression de la 7^e classe de l'Ecole secondaire des jeunes filles.

Le Grand Conseil genevois est actuellement saisi de plusieurs projets de loi relatifs à l'instruction publique. Il ne s'agit pas d'une révision générale de la loi de 1886 qui, amendée et complétée à maintes reprises, nous régit encore actuellement, mais de modifications partielles dont plusieurs doivent permettre de réaliser des économies dans le budget de l'Etat. S'il en est qui donneront lieu à discussion au sein de notre assemblée législative, ce fut à peine le cas du projet décrétant la suppression de la 7^e classe de l'Ecole secondaire et supérieure des jeunes filles. Le Grand Conseil unanime s'est prononcé en faveur de cette proposition.

La 7^e classe est la classe inférieure de cette Ecole, classe qui, par suite du nombre élevé des élèves, comptait plusieurs sections parallèles. Les élèves qui la fréquentaient avaient de 12 à 13 ans, ce qui est également l'âge de la 6^e année primaire. Un certain nombre de parents faisaient quitter l'école primaire à leurs jeunes filles après la 5^e année et passer de là en 7^e classe de l'Ecole secondaire, pour leur permettre de bénéficier du cycle complet d'études de la division inférieure de cette Ecole, qui est de trois ans. D'autre part, cette 7^e secondaire recevait également un contingent assez élevé d'élèves qui s'étaient préparées dans des écoles privées. Les programmes de la 6^e primaire et de la 7^e secondaire ne sont pas identiques, mais, en fait, ces deux classes sont paral-

lèles. Aussi, la question de la suppression de la 7^e secondaire s'était-elle posée lors de la discussion de la loi de 1886 ; toutefois, comme cette loi supprimait déjà une 8^e classe, on n'avait pas voulu aller plus loin et on avait maintenu la 7^e, par analogie avec le collège des garçons.

Il est probable que, sans la nécessité des économies, ce régime n'eût pas été modifié actuellement et l'Ecole secondaire et supérieure des jeunes filles aurait gardé son organisation et son programme, établi sur la base de deux cycles d'études bien coordonnés, l'un, inférieur, de trois ans, l'autre, supérieur, de quatre ans. Mais plusieurs démissions s'étant produites dans le personnel des maîtresses d'études de l'Ecole, le Conseil d'Etat en a profité pour proposer la suppression de la 7^e classe, ce qui permettra, dit-il dans son rapport, de réaliser une économie de plus de 40 000 francs. En effet, les écoles primaires comptant actuellement plusieurs maîtresses disponibles, l'augmentation de leur effectif en 6^e année, qui résultera de la disparition de la 7^e secondaire, n'entraînera pas de frais. Et non seulement le Grand Conseil abonda dans le sens du Conseil d'Etat, mais il manifesta le désir d'aller plus loin : le Conseil d'Etat proposait que la mesure fût prise à titre provisoire et pour trois ans ; le Grand Conseil, par un premier vote, décida de la rendre définitive. Toutefois, après une nouvelle délibération, il a réintroduit dans la loi le mot « provisoire » qu'il avait tout d'abord supprimé. Ainsi, pour l'instant et jusqu'à nouvelle décision, l'enseignement secondaire des jeunes filles, à Genève, fait directement suite à l'école primaire.

W. R.

PARTIE PRATIQUE

A PRENDRE OU A LAISSER

Le contrôle de l'étude des leçons. — Dans l'*Ecole et la vie*, M. J. Combier, inspecteur de l'enseignement primaire, recommande le double contrôle : écrit et oral. L'emploi de l'ardoise permet une interrogation collective précise. Chaque question, posée à toute la classe, doit appeler une réponse brève. Tous les élèves sont interrogés, tous sont actifs.

Mais ce procédé est insuffisant. Exigeant des réponses brèves, il pourrait conduire au verbalisme et ne pas faire une place assez grande à la compréhension, à la classification, à l'exposition des idées et des faits. Pourtant l'interrogation écrite peut servir aussi à contrôler la classification des idées ; la première question posée devrait être : « Quel est le sujet de notre dernière leçon ? Comment l'avons-nous divisée ? » A quoi il devrait être répondu par le titre général et les titres des paragraphes bien classés.

Mais, de plus, au cours de l'interrogation collective, après la réponse brève donnée sur l'ardoise par tous les élèves, il faut, pour toute question importante, en faire faire oralement une rapide exposition. Le choix de l'élève qui expose n'est pas sans intérêt : que l'on s'adresse d'abord à un, deux, trois élèves qui n'ont pas donné la réponse exacte ; ce sera bref, car ils resteront cois ; mais ce sera une occasion de plus de rendre publiques leur ignorance et leur paresse. Un bon élève répondra si l'on n'a rien tiré des premiers ; et chacun se rendra

vite compte ainsi qu'en dehors de l'interrogation écrite commune il a d'autant plus de chances d'être interrogé oralement qu'il sait moins sa leçon.

Ces deux procédés combinés donnent une interrogation assez rapide, parfaitement probante, très vivante et très efficace. Ils plaisent aux élèves dont ils satisfont le désir d'activité et de compétition.

Définitions. — Un de nos collègues français, M. Buathier, demanda un jour à plusieurs personnes cultivées la définition des mots : *cage, parapluie, porte*. Aucune ne lui en donna une définition rigoureuse. Même tentative avec des écoliers, même résultat. M. B. prend cela presque au tragique et veut y voir une preuve de plus de la crise du français ! Sans être aussi pessimiste que lui et sans nous exagérer la valeur des définitions comme moyen d'éducation intellectuelle, nous croyons cependant que les exercices préconisés par M. B. peuvent être intéressants et fructueux. Deux ou trois fois par semaine, il choisit trois mots que ses élèves doivent lui définir sans dictionnaire. Les réponses forment une base de discussion intéressante. On les compare, le lendemain, aux définitions précises que le maître a écrites au tableau noir. On insiste sur le mot principal d'abord, puis on cherche les mots secondaires et l'on s'habitue à distinguer l'essentiel de l'accessoire. (D'après *l'Ecole et la vie*).

Pour bien écrire. — Faut-il proscrire les mouvements des doigts et ne permettre qu'au bras de se mouvoir ! On l'a prétendu. Mais des expériences minutieuses et prolongées entreprises en Amérique ont montré qu'*en fait tous utilisent le mouvement des doigts* : ceux qui écrivent bien comme ceux qui écrivent mal, ceux qui ont exercé le mouvement du bras comme ceux qui l'ignorent. Et la leçon tirée de toutes ces recherches tient en deux mots, nous dit le *Bulletin pédagogique*¹ de Fribourg : On obtient une bonne écriture en s'exerçant à assouplir sa main et à en faciliter le glissement dans le sens de la ligne.

Mais le mouvement de la main n'est qu'un des facteurs de l'écriture. Le mouvement suit une image mentale. L'attention de l'enfant se porte moins sur les mouvements eux-mêmes que sur les contours à reproduire. De là l'importance des belles formes et des beaux modèles. Un maître qui calligraphie la moindre lettre, le moindre chiffre qu'il écrit au tableau noir, a des chances d'avoir des élèves qui écriront bien. « Un maître griffonne-t-il sans art ni délicatesse des jambages inégaux et bâclés, les élèves copieront une image défectueuse. » Hélas ! oui, mais comment faire quand le maître n'est pas doué et qu'il écrit mal en dépit de la meilleure volonté du monde ? Va-t-on l'inviter à donner sa démission ?

Quoi qu'il en soit, la conclusion de l'article nous paraît pleine de bon sens : Ce à quoi il faut viser en classe, c'est à amener la moyenne des élèves à une écriture nette et parfaitement lisible. On ne saurait exiger davantage qu'aux dépens des matières essentielles.

ALB. C.

¹ Numéro du 15 janvier 1924, d'après le *Bulletin des études* des Frères du Canada.

LES LIVRES

ELISABETH HUGUENIN, professeur à l'école des Roches. **Paul Geheeß et la libre communauté scolaire de l'Odenwald, une expérience moderne d'éducation.** Préface d'Ad. Ferrière; 1 vol. de 109 pages in-16, éditions du Bureau international des Ecoles nouvelles, Genève, Périsserie 18. 2 fr. 50.

Mlle Huguenin est d'origine Suisse romande. Elle associe un haut idéalisme à une scrupuleuse probité. Son livre est le tableau séduisant et savoureux de la vie dans une des plus belles écoles nouvelles à la campagne, une école européenne au sens large du mot, qui n'est inféodée à aucun esprit nationaliste, quel qu'il soit. Tableau irréel et pourtant réel : irréel tant il semble beau ; réel, puisque tout ce qui est dit ici, avec sincérité et sans fard, est réalisé. Aucun livre ne saurait mieux opposer ce qui doit être à ce qui est, la perfection relative de l'avenir à l'imperfection héritée du passé.

ADOLPHE ZARN et PIERRE BARBLAN. L'art du ski. Trad. française (sur la 3^e édition allemande) de Félix Krahnstöver. Zurich, Arnold Bopp et Cie. 258 p., 150 belles illustrations photographiques ; broché, 6 fr. 50, relié toile, 8 fr. Principaux chapitres : *Equipement. — La forme du ski. — Gymnastique sur skis* (règles générales et exercices détaillés). — *La marche à plat et à la montée. — La descente. — Le freinage. — Arrêts, virages et saut tournant. — Le ski sur le terrain. — Le saut. — Entraînement et respiration.*

Nombreux sont nos collègues pour qui la pratique du ski est presque une nécessité. Plus nombreux encore sont les membres du corps enseignant qui vont à ce sport comme à l'un des plus nobles, des plus sains, l'un de ceux qui procurent les plus grandes joies. Nous sommes heureux de leur signaler le bel ouvrage de MM. Zarn et Barblan, parfaitement clair et complet, déjà classique en Suisse allemande.

ALB. C.

Mme et C. CHANTICLAIRE. Comment réaliser 250 expériences de physique et de chimie à peu de frais. 7^e édition. Paris, F. Nathan. 164 p., 5 fr. français.

On ne fait souvent que peu d'expériences, faute de savoir les réaliser à peu de frais, faute aussi de temps ou des indications nécessaires. Ce livre permet de surmonter ces difficultés. Il entre dans des détails minutieux et signale les précautions à prendre pour que les expériences réussissent et qu'aucun accident ne se produise.

PAUL BERNARD, directeur de l'Ecole normale d'instituteurs de la Seine. **Comment on devient un éducateur.** 2^e édition, 382 pages, 6 fr. 75 français. F. Nathan, Paris, 16, rue des Fossés-St-Jacques.

La France a produit ces dernières années des livres de premier ordre qui, sans être des manuels de pédagogie, sont des guides sûrs, pleins d'intelligence et de sagesse, en même temps qu'animés d'un idéal haut et clair. L'ouvrage de M. Paul Bernard est de ceux-là. A mettre parmi nos livres de chevet à côté de la *Pédagogie pratique* de Poitrinal et de la *Pédagogie vécue* de Charrier.

ALB. C.

FÉLIX PÉCAUT, Inspecteur général de l'instruction publique. **En marge de la Pédagogie.** Paris, Fernand Nathan, 1922. — Table des matières : L'enfant

et le nombre. — La guerre et les pédagogues. — Ecole unique et démocratisation. — Différences de civilisation et enseignement français à l'étranger. — L'industrie et la paix du monde. — Exode rural et psychologie ouvrière. — La sociologie politique, d'après le nouveau programme des Ecoles normales. — Qu'est-ce qu'un député ? — Un maître d'école américain et le génie pédagogique. — Emile Durkheim. — Durkheim et Auguste Comte.

CHARLES LALO. *Aristote.* Paul Mellottée, 48, rue Monsieur-le-Prince, Paris. 160 pages, 3 fr. français.

La collection *Les Philosophes* commencée par Delaplane vers 1900, vient de s'enrichir d'un *Aristote* de M. Charles Lalo que nous pouvons recommander sans réserve à nos collègues curieux de l'histoire des idées. La pure érudition en est résolument bannie et l'auteur a insisté sur ce qui demeure vivant et peut être utile encore aujourd'hui.

ALB. C.

Dr ROBERT CHABLE. *Jusqu'au mariage.* Editions Forum, Neuchâtel et Genève, 1923, 54 pages, 2 fr.

On connaît la manière si sympathique du Dr Chable : franche, directe, incisive, mais jamais vulgaire ni brutale ; ne craignant pas d'appeler un chat un chat, mais conservant le regard levé vers les sommets, en un mot soucieuse de la vie de l'âme et de l'esprit autant que de celle du corps. C'est aux adolescents et aux jeunes hommes qu'il s'adresse ici. Après leur avoir montré que la chasteté est possible, il leur indique comment la réaliser. Qu'on lui fasse confiance. Il le mérite.

ALB. C.

Dr EUGEN MATTHIAS. *Eigenart in Entwicklung, Bau und Funktion des weiblichen Körpers und ihre Bedeutung für die Gymnastik.* Paul Haupt, Berne, 1923, 22 pages, 80 centimes.

Différences dans la croissance en longueur et en poids, dans le squelette, la musculature, les viscères, le système nerveux et jusque dans la composition du sang, tout demande, à partir de la puberté, une gymnastique appropriée à chaque sexe. Pour les jeunes filles, les exercices d'appui doivent être proscrips ; la gymnastique du tronc, plus spécialement du dos et de l'abdomen, doit avoir la première place. Brochure laconique et convaincante. Illustrations suggestives.

ALB. C.

CHARLES BORGEAUD. *Zofingue à Genève, 1823-1923.* Georg et C^{ie}, Genève.

En dépit des apparences, cette élégante plaquette de 38 pages intéressera tous ceux qui sont curieux d'histoire, — et qui dans notre corporation a le droit de s'en désintéresser ? — et non pas les seuls Zofingiens ou les seuls Genevois.

ALB. C.

UNE CONFÉRENCE A NE PAS MANQUER

Le samedi 2 février prochain, à 15 h. 30, aura lieu à *Lausanne* l'assemblée générale annuelle de l'Association de l'Institut J. J. Rousseau. A cette occasion, M. le Dr Ed. Claparède donnera à 17 h., à l'Ecole normale, une conférence publique sur ce sujet : *L'Education contre l'Instruction*. Ajoutons qu'une exposition, publique également, sera consacrée à la Maison des Petits (explications de Mlle Lafendel) et au développement de l'enfant (commentaires de M. Piaget).

LIBRAIRIE PAYOT & C^{IE}

Lausanne, Genève, Vevey, Montreux, Berne

ANTIQUITÉ ET MOYEN AGE

par

P. MAILLEFER et B. GRIVEL

1 fort vol. in-16 cartonné, comprenant 542 pages, 152 illustrations et
des cartes en couleurs Fr. 7.50

Sous ce titre, MM. Maillefer et Grivel publient une nouvelle édition complètement transformée du tome I du Cours élémentaire d'histoire générale. Entreprise en même temps que celle du tome II, Histoire moderne et contemporaine de MM. Maillefer et Payot, parue il y a quelque mois, elle a été établie sur les mêmes bases et conçue dans le même esprit : simplifier l'histoire politique, réduire les dates et les noms propres, faire une part plus grande à l'histoire du travail, des arts, des mœurs, de la civilisation en général, tel a été le but des auteurs qui ont cherché à donner au récit un caractère aussi concret et pittoresque que possible.

Une brève introduction sur la préhistoire a été ajoutée ; le nombre des lectures et des illustrations a été notablement augmenté. De nouvelles cartes en noir et en couleurs ont complété celles de l'édition précédente. Les 8 cartes en couleurs ont été réunies à la fin du volume, où elles forment un petit atlas historique tout à fait suffisant.

Bien que destiné à l'enseignement, ce livre pourra, tout aussi bien qu'à la jeunesse scolaire, rendre service au grand public ; il constitue pour la période traitée, un résumé clair et pratique des notions qui peuvent intéresser tout homme cultivé.

RAPPEL :**HISTOIRE MODERNE ET CONTEMPORAINE**

par

P. MAILLEFER et Ed. PAYOT

1 vol. in-16 cartonné, comprenant 448 pages, 81 illustrations et des
cartes en couleurs Fr. 7.—

RAPPEL :**ABRÉGÉ D'HISTOIRE GÉNÉRALE**

par

P. MAILLEFER

1 vol. in-16 cartonné, illustré Fr. 4.50

LIBRAIRIE PAYOT & C^{IE}

Lausanne, Genève, Vevey, Montreux, Berne

Pour les fêtes d'enfants

PAR

A. ROULIER

Un volume in-16 relié, couverture en couleurs Fr. 250

Ceux qui sont appelés à organiser des fêtes d'enfants, à choisir des morceaux à faire réciter à leurs élèves — les instituteurs et les institutrices en particulier — sont souvent embarrassés et se plaignent de ne pas trouver ce qu'ils désireraient, c'est-à-dire de petites compositions amusantes, vers ou prose, de courts monologues ou dialogues, voire des comédies, à la portée de jeunes enfants et pouvant être dits ou joués à l'occasion d'un examen, d'une soirée, d'un arbre de Noël.

Le petit livre que nous présentons aujourd’hui au public, sous une couverture attrayante, apporte ce qui manquait jusqu’ici aux parents et aux organisateurs de fêtes d’enfants, quelque chose de chez nous qui plaira certainement aux enfants, et qu’ils rendront bien parce que rien n’est au-dessus de leur portée.

MAISON
MODELE
MAIER & CHAPUIS
Pl. et Rue du Pont Lausanne
VÊTEMENTS
Façon soignée — Sur mesure et confectionnés, pour
MESSIEURS ET ENFANTS
Prix en chiffres connus.
Membres auxiliaires depuis 1907. 44
10 % au comptant aux membres de la S. P. R.



L'ÉDUCATEUR

ORGANE

DE LA

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

ET DE L'INSTITUT J. J. ROUSSEAU

PARAIT TOUS LES 15 JOURS, LE SAMEDI

RÉDACTEURS :

PIERRE BOVET

Chemin Sautter, 14

GENÈVE

ALBERT CHESSEX

Chemin Vinet, 3

LAUSANNE

COMITÉ DE RÉDACTION :

J. TISSOT, Lausanne.

W ROSIER, Genève.

H.-L. GÉDET, Neuchâtel.

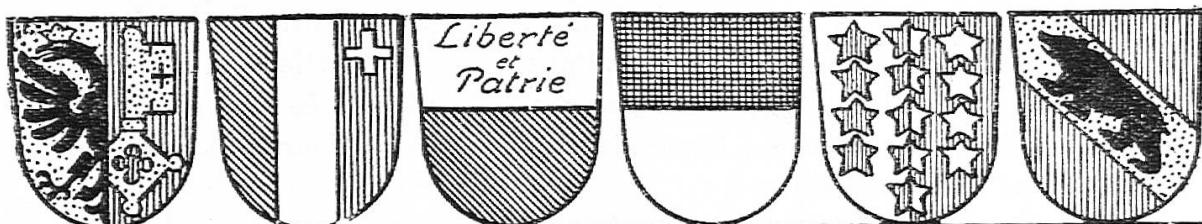
M. MARCHAND, Porrentruy

LIBRAIRIE PAYOT & C^{ie}

L'AUSANNE | G E N È V E

1, Rue de Bourg

Place du Molard, 2



ABONNEMENTS : Suisse, fr. 8, Etranger, fr. 10. Avec *Bulletin Corporatif*, Suisse, fr. 10, Etranger, fr. 15.

Gérance de l'*Educateur* : LIBRAIRIE PAYOT & Cie. Compte de chèques postaux II. 125. Joindre 30 cts. à toute demande de changement d'adresse. Pour les annonces, s'adresser à PUBLICITAS S.A., Lausanne, et à ses succursales.

SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL : BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

LIBRAIRIE PAYOT & C^{IE}

Lausanne, Genève, Vevey, Montreux, Berne

LES

Maladies des plantes cultivées et leur traitement

PAR LE

D^r H. FÆS

Directeur de la station fédérale d'essais viticoles

3^{me} édition.

1 VOL. IN-8° RELIÉ PLEIN TOILE, CONTENANT 151 ILLUSTRATIONS. . . . FR. 6.50

Ce manuel, en usage dans nos écoles d'agriculture, en est à sa troisième édition, il est devenu le livre indispensable de tous ceux qui luttent contre les parasites des cultures en Suisse romande.

L'introduction expose les conditions générales sous lesquelles se présente dans nos contrées la lutte contre les ennemis des plantes cultivées.

Dans la première partie de l'ouvrage, l'auteur passe successivement en revue les parasites et les maladies de la vigne, des arbres fruitiers, des plantes potagères, des plantes de grande culture. Dans la seconde partie sont décrits les accidents non parasitaires, les dommages causés par les excès de froid ou les excès de chaleur, la sécheresse, l'humidité, les dégâts occasionnés par la grêle, par les gaz et fumées d'usines.

Les divers procédés de traitements sont basés sur une expérimentation et une documentation qui ont depuis longtemps fait apprécier les travaux du D^r H. Fæs bien au delà de nos frontières.

Cette nouvelle édition, entièrement mise au point, remaniée et complétée, sera appréciée de tous les intéressés.